

Lo Cascanhòl

NOVEMBRE 2024

Culture à la Grotte de Lacalm !



SOMMAIRE

Edito

Sommaire, Etat civilp. 2

Vie communale

Retour en imagesp. 3, 4

Soirée Aiguefonde l'été, Comité des fêtes

Club Rando Saint-Albyp. 5

Courir Ensemblep. 6

Ecole Saint-Albyp. 7

Foyer de Calmon / Conseil des sagesp. 8

Les Bambins d'Autan / Biodanzap. 9

Travaux

Bibliothèque de Fontalba

Des aiguefondaises en activitép. 10

Kartin' Familyp. 11

Pages jeunes

Le Bercailp. 12

La Ruchep. 13

Infos communalesp. 14

Infos intercommunalesp. 15

Conseil municipalp. 16 à 18

Expression / Prochains rendez-vousp. 19

Les Petits Bonheurs d'Automnep. 20

ETAT CIVIL

du 15 mai au 15 septembre 2024

NAISSANCES

Isaiah VEUN, le 12 août

Mariage :

Guillaume CÉRÉ et Léa SUAREZ, le 1er juin

Mehdi BENAMAR et Vanessa LAGARDE, le 6 juillet

Thomas JAMME DE LAGOUTINE et Camille ESCUDIER, le 6 juillet

Rémi GALINIER et Ombeline GERARD, le 24 août

Bruno FOULQUIER et Jean-Michel OULES, le 7 septembre

DECES

Angèle SÉGUIER veuve ETIENNE, le 14 mai

Marthe SÉNÉGAS veuve GUIRAUD, le 18 mai

Yvonne PEYTAVY veuve MAZA, le 6 juillet

Patrick LACROUX, le 31 août

Gérard ASSEMAT, le 30 août

Jean OURLIAC, le 5 septembre

INFOS SECRETARIAT

Services techniques :

de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Services administratifs :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi.

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : M.-F. Blanc - C. Mira - V. Briaut

Conception : Patrice Camparmo - Labruguière

Impression : Imprimerie Escourbiac - Graulhet

Editorial



Madame, Monsieur,

C'est dans un contexte inédit que nous avons tous pris le chemin de la rentrée. Un moment particulier où flotte encore dans l'air, l'enthousiasme, l'énergie collective de la formidable réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un esprit positif, collectif qui témoigne de notre capacité à créer et à construire ! Un moment particulier aussi, plus indéfini, lié à un moment politique dont les perspectives ne sont pas connues. Cette incertitude politique, l'état de nos finances publiques, ne nous poussent pas à un optimisme très affirmé. Dans ces circonstances, souhaitons au nouveau Premier Ministre, quelques soient nos propres convictions, de réussir à garantir l'unité de notre pays autour des valeurs et des idées de notre République, construite pierre après pierre par nos aïeux.

J'évoque rapidement l'état de nos finances publiques, mais il s'agit bien de celles de l'Etat. Les collectivités locales, elles, n'ont pas le droit d'emprunter pour équilibrer leur fonctionnement et doivent donc voter leurs budgets à l'équilibre. A Aiguefonde, la gestion sérieuse des finances nous a permis de porter des projets, d'investir, de développer des services, sans augmentation du taux communal d'impôt et en réduisant pour ne pas dire en éteignant la dette. Nous nous sentons donc assez peu concernés par ces discours nationaux sur le déficit public, parce que nous n'y participons pas, mais nous risquons comme d'autres, ou comme vous, d'en être les victimes...

Dans les projets que j'évoquais à l'instant, nous avons réceptionné dans les délais la transformation totale du centre de loisirs la Ruche, qui après la mise en place du mobilier, a permis d'accueillir les enfants pour les vacances de la Toussaint.

Je veux remercier les entreprises, pour la plupart locales qui ont su tenir les délais en garantissant la qualité du travail.

Comme vous avez pu le constater, le chantier est très visible, le projet du réaménagement de la traversée de Saint-Alby a débuté. C'est un projet majeur, qui va métamorphoser pour les prochaines décennies ce village. La première tranche de démolition est presque terminée et dans la continuité auront lieu les premiers travaux sur les réseaux (eau, assainissement, électricité...). Nous suivons ce chantier au quotidien et nous essayons, toujours, suivant les opportunités techniques, de l'améliorer encore afin de tenir compte des remarques émises lors de la réunion publique du mois de mai. Je veux remercier, mes collègues élus, qui à mes côtés sont mobilisés pour la pleine réussite de ces travaux, Marie-Françoise Blanc (1re Adjointe), Nicolas Leroux (Adjoint aux Travaux) et Rolan Segonne (Conseiller Délégué).

Enfin, le numéro 48 du Cascanhol ne déroge pas aux habitudes ! Vous trouverez un retour sur les nombreuses activités et animations et surtout le programme de celles à venir ! Aiguefonde plus que jamais est active, grâce notamment à une formidable mobilisation du monde associatif, que nous soutenons avec force et constance !

Bonne lecture, notre commune a encore des projets, des idées, de l'énergie. Une énergie collective dans laquelle s'inscrit l'action de la Municipalité !

Fidèlement,
Votre Maire, Vincent Garel
Conseiller Régional d'Occitanie

CCAS VOYAGE DES SENIORS À HENDAYE



Petite séance de dédicaces

VISITE DES CM2 EN MAIRIE POUR CLÔTURER L'ANNÉE SCOLAIRE



CINEMA EN PLEIN AIR



GAEC LA RIVE : PORTES OUVERTE À LA FERME !



Soirée dinatoire et musicale au GAEC de la Rive autour des produits locaux



Visite de la ferme,
des serres
et de l'élevage de brebis



Explication sur la fabrication du pain



UN PIANO A LA GROTTE



Merci à Alix,
Alex et ses élèves

FÊTE DU ZMAM (ÉCOLE DU CIRQUE DE MAZAMET)



L'école du cirque s'était installée au Pré de La Garrigue pour le plus grand plaisir des petits et grands !



RETOUR SUR LA SOIRÉE « AIGÜEFONDE FÊTE L'ÉTÉ »

Le 22 juin, au Pré de la Garrigue, Aigüefonde devait fêter l'été... Mais un élément imprévu s'est invité : la pluie de 16h à 6h ! Malgré ces conditions climatiques automnales, 150 à 180 courageux sont venus profiter de la buvette tenue jusqu'à 1h du matin par le VTHBC qui à coté de la traditionnelle bière a proposé de très bons vins (rouges, rosés), des liqueurs de fruits, café et thé ! De son côté, Courir Ensemble Aigüefonde avait concocté de très bonnes grillades et pour finir le repas...des crêpes. La DJ de Nightfloor a assuré l'animation musicale de façon très professionnelle, impressionnée et enthousiasmée par les danseurs qui ont bravé les éléments climatiques jusqu'à la fin du concert ! Un grand merci aux associations VTHBC, CEA, aux services techniques d'Aigüefonde qui ont installés les tentes, barnums et scène, ainsi qu'aux communes de Labrugüiere et Cauçalières pour le prêt d'une partie des infrastructures.

COMITÉ DES FÊTES



Délocalisée et toujours appréciée, voilà ce qui ressort de cette édition 2024 d'Aigüefonde en fête !

Merci à vous tous Aigüefondais et Aigüefondaise d'avoir répondu présent à nos festivités et un grand merci à la municipalité ainsi qu'à nos précieux donateurs pour leur aide. Prochain rdv : notre vide grenier annuel le dimanche 8 décembre à la salle de Fontalba.

Réservation possible à compter du 1er novembre uniquement sur appel au 06.32.77.58.93. (Heures repas) Tarif : 6€ les 2m. Un plateau repas est proposé aux exposants sur réservation.

Enfin, si vous souhaitez nous rejoindre, nous serions ravis de vous accueillir dans notre équipe vous pouvez nous contacter via Facebook « Comité des Fêtes Aigüefonde ».



CLUB RANDO ST-ALBY



La randonnée est aujourd'hui devenue une activité très prisée par les adeptes de la nature et du plein air.

En effet c'est une activité qui ne nécessite que peu d'équipements particuliers et qui bénéficie d'un grand nombre de circuits balisés aux profils variés, les mettant ainsi à la portée de tous.

De plus c'est une activité conviviale qui permet de se retrouver entre amis et de pratiquer un exercice physique régulier, excellent pour la santé.

Tel sont les critères sportifs et conviviaux du club de randonnées de St Alby.

Il se compose de 74 adhérents répartis en deux groupes de niveaux.

Les randonnées ont lieu tous les mardis après midi et toute la journée, tous les 15 jours.

En plus de l'AG du mois de janvier, des activités conviviales se déroulent en automne et printemps (châtaignes, omelette, pique nique, ...)

Le club est ouvert à tous. Inscriptions auprès de :

- **Guy ROUTELOUS (Président)**
06 67 22 32 67 - routelous.guy@orange.fr
- **Annie ROUTELOUS (Secrétaire)**
07 81 57 15 97 - annie.routelous@orange.fr

COURIR ENSEMBLE - C'EST LA RENTRÉE



L'été fut synonyme de dépassement de soi pour l'association. De nombreuses courses, d'ici et d'ailleurs, ont vu les couleurs du club défier les chronos : Ultrarriage, Corsicatrail, Charcutrail, Foulées de la Montagne Noire, Le Marathon pour tous des Jeux Olympiques, Caroux Xtrail, Trail du Saint Jacques, Desperado trail, En Laure en courant...

L'assemblée générale de notre association aura lieu le 30 novembre à la salle de St Alby à 18h30.

Cette assemblée sera l'occasion de faire un bilan et de lancer la nouvelle saison. Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre sont les bienvenues.

Pour la saison 2024/2025, les entraînements sont les mardis et jeudis à 18h30 et le dimanche à 9h30.

Le club organisera la 15ème édition de la Ronde Aiguefondaïse. La date de cet événement vous sera dévoilée prochainement. Nous espérons vous voir nombreux sur le parcours de la randonnée et sur les sentiers de trail !

Pour tous renseignements :
courirensembleaiguefonde@gmail.com



GROUPE GYM DE SAINT-ALBY



GYM DOUCE POUR PREVENIR OU SOULAGER DES DOULEURS

Le groupe gym de St Alby vous propose de participer à 2 séances de gym douce et bien-être gratuitement qui ont lieu tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 8h40 à 9h50 à la maison d'accueil de St Alby, place du puits Sirven.

Les cours (limités à 10 personnes) sont assurés par un professionnel, au programme : gym douce avec étirements, équilibre, renforcement musculaire...

Contact : Mme Le Scornet 06 41 37 36 37

ECOLE PRIMAIRE DE SAINT-ALBY



Rencontre Beach Soccer

Jeudi 27 juin, les classes de CP et CE1/CE2 sont allées à la manifestation « Beach Soccer » à Bout du Pont de l'Arn avec le partenariat de la mairie d'Aiguefonde. Il y avait deux ateliers sportifs : activités autour du foot sur l'herbe, jeux et matchs de foot sur sable et deux ateliers sur la santé : les premiers secours avec la croix rouge et l'alimentation équilibrée avec une infirmière.

Nous avons profité de cette sortie amusante et enrichissante !



Fête des écoles 2023/2024

L'année scolaire précédente s'est clôturée par la traditionnelle fête des écoles.

Comme toujours l'école maternelle de Fontalba et l'école élémentaire de Saint Alby ont uni leurs forces...ou plutôt leur bonne humeur.

Cette année avait été l'occasion d'un travail commun mené par les élèves du groupe scolaire sur le thème de la découverte et de la sensibilisation à la culture occitane.

Des intervenants extérieurs, spécialistes et musiciens occitans, ont pu nous aider par leurs visites régulières.

Ces interventions ont donné lieu à la découverte de chansons, de musiques et de danses...quel plaisir pour nos élèves de s'essayer à ces pratiques !

Aussi, c'est au cours de la fête de l'école que nous avons pu présenter quelques-unes de ces danses et de ces chants.

Le public, au vu d'une fréquentation excellente et des applaudissements nourris, a apprécié cette présentation.

Enfin, comme toujours dans notre beau village...cette cérémonie s'est clôturée par un bon repas et des danses.

Nous avons hâte de retrouver tous les parents pour la prochaine édition. Le prochain thème n'est pas défini...SUSPENSE !



FOYER DE CALMON

C'est reparti pour une nouvelle année d'activités et d'animations dans le cadre du Foyer de CALMON !

Lors de la dernière assemblée générale le Foyer a renouvelé son Conseil d'Administration au sein duquel un nouveau bureau a été élu :

Présidente :Marie-Jo HERRERO

Trésorière :Jacqueline CAUQUIL

Secrétaire :Christine DEBERT

Secrétaire adjoint :Jean-Pierre CLARENC

Depuis de nombreuses années déjà l'association participe activement à la vie culturelle et associative de la commune d'Aiguefonde et intervient souvent lors de rencontres et de manifestations locales. A titre d'exemples : « Petits Bonheurs d'Automne » à CALMON, « Médiévales » d'AUSSILLON, « Floriales » de MAZAMET, fête de la vannerie à BRASSAC, marché aux fleurs de ST AMANS...

Le Foyer de CALMON ce sont aussi des activités artistiques et sportives régulières.

Au programme pour la saison 2024/2025 :

- **AQUARELLE :** le jeudi de 14h à 17h.
- **GYM (sport santé) :** le jeudi de 9h à 10h.
- **PEINTURE (huile et acrylique) :** le jeudi de 14h à 17h.
- **PILATES :** le vendredi de 17h30 à 18h30.
- **SCRAPBOOKING :** le lundi de 14h à 17h.
- **VANNERIE :** le mercredi de 15h à 22h.
- **YOGA :** le jeudi de 18h30 à 19h45.

Il est à noter qu'il existe la possibilité de tester une ou plusieurs activités pendant deux séances gratuitement. Suivant les demandes et les opportunités d'autres activités sont susceptibles d'être mises en place en cours d'année.

N'hésitez pas à rejoindre le Foyer et à participer vous aussi à des moments de rencontres et de convivialité !
Contacts et renseignements : 06 82 44 04 43



CONSEIL DES SAGES



Repas de fin de saison avec les membres du Conseil des sages



Réunion de travail sur un nouveau projet

LES BAMBINS D'AUTAN

L'année précédente, nous avons mis en place des matinées d'échange avec les parents et les enfants ; fort de son succès, nous avons réitéré l'expérience avec les grands-parents.

2024 est une année symbolique pour " Les Bambins d'Autan " car nous avons fêté les 10 ans de l'ouverture de la crèche et ainsi réuni beaucoup de familles ayant fréquenté la structure depuis 2014. Le samedi 6 juillet a été une journée festive et remplie d'émotions.

Nous souhaitons une belle rentrée des classes à :

Charlotte, Martin, Jade, Lyam, Joy D , Alban, Joy R , Mael et Nael .



Cours de Biodanza le jeudi soir

Pas besoin de savoir danser !

Aucune aptitude physique particulière, chacun est libre de participer tel qu'il est, comme il le ressent, à sa mesure. Pas de spectacles, ni performance, ni compétition.

Vivre pleinement le moment présent, en mettant notre corps en mouvement.

Danser avec soi, avec l'autre, avec le monde, sur une multitude de musiques (rock, latinos, modernes jazz, classique, pop, musiques du monde, musiques de films...), les exercices en Biodanza sont soigneusement sélectionnés et enchaînés pour permettre de libérer un maximum de tensions. Rien de tel qu'une séance pour lâcher le stress de la journée, et de plusieurs séances pour commencer à lâcher le stress de toute une vie !

La biodanza est également une activité conviviale.

Elle permet, avec beaucoup de progressivité de favoriser des relations humaines simples et saines. Le fait d'interagir ensemble permet de potentialiser la joie, le plaisir, l'estime de soi et la capacité à être en lien.

En bref, Danser en Biodanza , c'est une invitation à (se) découvrir, se mettre en mouvement pour revenir à ce qui est important et tendre vers une vie plus harmonieuse.

COURS DE BIODANZA

Se mettre en mouvement vers
une vie plus harmonieuse

Chaque jeudi

19h-21h

Aiguefonde village

entre Castres et Mazamet (81)

Mouvements dansés non chorégraphiés

Pour être en lien avec soi, avec l'autre, avec le monde

PLUS D'INFOS : WWW.ELISE-DAVID.FR
INSCRIPTION : 06 87 89 35 42

Ça a l'air chouette, j'ai envie d'essayer, c'est quand ?
Dès le 12 septembre, chaque jeudi de 19 à 21h à Aiguefonde village.

Pour vous inscrire ou pour avoir plus d'infos, contactez-moi au 06 87 89 35 42 / www.elise-david.fr
Elise DAVID,
formée à l'école de Biodanza Carcassonne Pays Cathare.

TRAVAUX



Préparation de la fête d'Aiguefonde



Formation des agents sur engins



Nouveau réseau d'assainissement à La Ruche



Entretien de la commune



BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

(Au 1^{er} étage de la Salle Polyvalente de Fontalba)

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi 6 jan 2025de 11h à 18h
lundi 20 jan 2025de 15h à 18h
Lundi 3 fév 2025de 11h à 18h
lundi 17 fév 2025de 15h à 18h
Lundi 3 mars 2025de 11h à 18h
lundi 17 mars 2025de 15h à 18h
Lundi 7 avr 2025de 11h à 18h
undi 28 avr 2025de 15h à 18h
Lundi 12 mai 2025de 11h à 18h
lundi 26 mai 2025de 15h à 18h
Lundi 2 juin 2025de 11h à 18h
lundi 16 juin 2025de 15h à 18h
Lundi 30 juin 2025de 11h à 18h

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur le site de la mairie d'Aiguefonde dans la rubrique « Vivre à Aiguefonde »

Eclairage LED-Terrain Foot



DES AIGUEFONDAISES EN ACTIVITÉ !



Depuis le 1er aout vous pouvez retrouver Alexandrina qui a ouvert son primeur « Les Fraîcheurs d'Alex » sur le quai Charles Cazenave à Mazamet avec l'idée de mettre à l'honneur des produits frais et locaux.

Virginie à créer sa micro-entreprise de pâtisserie « Vie de gâteaux ».



Elle s'est installée à l'ancienne maison de la presse Cours René Reille à Mazamet. Pâtisseries traditionnelles, biscuits et gâteaux d'évènements de quoi ravir les gourmands.

KART'IN FAMILY Inauguration des nouveaux aménagements

Le nouveau propriétaire, Roland Vidal a de grands projets pour transformer ce karting électrique en un véritable espace de loisirs : arcade, billard, pétanque, mini-golf et même une guinguette pour l'été. De quoi passé de bon moment en famille et entre amis.



KART'IN
Family

kartinfamily.fr 05 63 72 15 75



MJC BERCAIL

Au Bercaïl, les jeunes ont commencé les vacances d'été par la fabrication de panneaux signalétiques qu'ils ont ensuite installés tout au long du parcours depuis la voie romaine à Fontalba jusqu'à la grotte de Lacalm. Cette action a été réalisée dans le cadre des chantiers loisirs jeunes en partenariat avec la CAF du Tarn et la mairie d'Aiguefonde. En contrepartie, pour les récompenser des travaux effectués, les jeunes sont partis en séjour aux îles du Frioul (Marseille) du 05 au 09 août 2024. Au programme : visite de l'île, plongée sous-marine avec bouteille, snorkeling, baignade, visite de Marseille avec la savonnerie de la Licorne et Notre Dame de la Garde, veillées avec de magnifiques coucher de soleil !! Lors du bilan de fin de séjour, les jeunes ont pris la parole à tour de rôle pour nous confier leur ressenti. Ils ont passé le meilleur séjour de leur vie dans un lieu paradisiaque !! Ils en reviennent des souvenirs pleins les yeux et pleins la tête.



Hormis cette action chantier loisirs, les ados du Bercaïl ont participé à une multitude d'activités tout au long de l'été. Ils ont pu s'initier à la pratique de la pêche avec la « Fédération du Tarn pour la pêche et la protection du milieu aquatique » sur le lac de la Borde basse, initiation golf, karting, aquaviva, olympiades avec la MJC de St Baudille, visite de la cité de l'espace, initiation footstyle au city d'Aussillon, ... Ensuite, chaleur oblige, les ados se sont baignés dans différents lieux de la région (lac de la Prade, lac des Montagnes, lac de la Cavayère, l'Archipel, Valras). En plus des sorties, les jeunes ont bénéficié des infrastructures de la commune pour s'adonner à des activités sur place. En parallèle, avec l'appui de certains parents, les ados ont confectionné une caisse à savon afin de pouvoir participer à la course organisée par la MJC de Dourgne le samedi 21 septembre 2024. Nous aurons l'occasion d'y revenir lors du prochain journal.



Pour finir, plusieurs projets Bercaïl à venir d'ici la fin de l'année : Petits Bonheurs d'Automne le dimanche 13 octobre après-midi avec la vente de châtaignes grillées, boissons et bonbons ; vente de galette fin décembre/début janvier, loto vendredi 14 mars, ... Tous les bénéfices récoltés serviront au financement des actions jeunes et activités. Nous tenons à remercier tous les acteurs et partenaires qui nous permettent au quotidien d'accompagner les jeunes tout au long de l'année.





MJC LA RUCHE

Les vacances au travers du temps

Cette année nos petites abeilles et nos petits bourdons ont voyagé à travers le temps pour découvrir l'histoire des hommes. De la préhistoire, en passant par les temps modernes, chaque semaine était placée sous une époque différente. Nous avons commencé le voyage par la préhistoire avec de la peinture rupestre, un pique-nique à la grotte de Lacalm où les enfants se sont régalés de jouer aux hommes préhistoriques.

Pendant ce temps, les enfants du groupe des 6-9 ans ont participé à un séjour à Burlats au moulin des Sitelles pendant 3 jours. Entre fabrication d'instrument, découverte du patrimoine, balades, écouter la nature et veillée nocturne les activités diverses et variées ont permis aux enfants de passer un agréable séjour avec leurs copains.

Nous sommes ensuite partis au temps du Moyen-Age où nous avons confectionné des boucliers et des épées pour la visite du château de Lacaze. Nous avons profité de la journée pour faire un petit tour dans le Sidobre. Les enfants ont aussi vu le roc de l'oie et le Peyro clabado.

Place à l'antiquité pour finir le mois de juillet, avec l'organisation d'olympiades et la fabrication de médailles. La semaine se termine par la visite du centre archéologique de Castres, avec beaucoup de vestiges retrouvés dans la grotte de Lacalm.

Le mois d'août débute sur le thème des temps modernes, ils ont pu découvrir durant cette semaine l'invention du téléphone en créant leur propre téléphone. Ils ont aussi conçu une magnifique montgolfière pendant que les plus petits sont remontés dans le temps grâce à la création de leur magnifique machine à remonter le temps. Nous avons terminé cette semaine avec une sortie à Aquaval qui a pu rafraîchir les enfants durant cette période de forte chaleur. Après une semaine de vacances et de repos autant pour les enfants que pour les animateurs nous revenons la semaine du 19 août où les enfants ont pu découvrir l'époque contemporaine. C'était une semaine intense pour les 6-9 ans qui se sont lancés dans la création d'un court métrage. Tout d'abord les animateurs ont fait découvrir aux enfants un court métrage de Charlie Chaplin, ce qui leur a permis de s'inspirer et d'écrire leur propre court métrage et leur décor. Le jeudi, les enfants ont fait une sortie à Mazamet pour voir l'exposition du délainage qui était très intéressante et qui a beaucoup plu aux enfants, ensuite nous sommes montés à la passerelle pour pique-niquer et passer un moment agréable.

Pour clôturer les vacances les enfants ont pu choisir leurs activités car le thème était : c'est ma semaine c'est moi qui choisit. Des jeux sportifs, des jeux de réflexion et beaucoup d'amusement étaient au rendez-vous. Pendant ce temps le groupe des 3-5 ans sont partis dans le futur avec la création d'objets futuristes.

Pour le dernier jour des vacances nous avons voyagé à la Cité de l'espace à Toulouse.

Au programme : visite guidée, balade, planétarium, film IMAX sans oublier le pique-nique le midi ! Les enfants se sont régalés et ont fini leurs vacances en beauté...

Maintenant place à la rentrée !!





Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation est à effectuer

dans les trois mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

Les données issues de ce recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Pour des raisons de restrictions budgétaires, la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet ne distribuera plus de sacs poubelles aux habitants qui pouvaient encore en bénéficier.



INSCRIPTION SUR LES LISTE ELECTORALE

Si vous êtes nouveau résident de la commune, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Lors d'une année électorale, cette démarche est à effectuer au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin.



PROPRIETAIRES D'ANIMAUX

Suite à une augmentation des cas de maltraitance animale, nous vous rappelons que tout acte de cruauté, que ce soit volontaire, par négligence ou inattention est puni par la loi. La sanction peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende.



URBANISME

Les formulaires CERFA pour vos demandes d'urbanisme sont disponibles sur le site de la commune d'Aiguefonde ou sur le lien suivant : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/N319>. Vous pouvez

déposer votre demande directement en ligne sur la plateforme de dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le lien suivant : <https://ads.ville-mazamet.com/NetADS/sve/connexion> ou par papier au service urbanisme de la commune.

Pour rappel, les permanences urbanisme ont lieu exclusivement les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 16h et le vendredi après-midi sur rendez-vous



De nouveaux visages sur la commune !



Nous souhaitons la bienvenue à Jacques Henri Royer, secrétaire général de mairie Sébastien ARISTIN, policier municipal et Joris CANET, agent municipal

GAGNER DU TEMPS EN DEPOSANT VOTRE PLAINTE EN LIGNE !

Plainte en ligne (Démarche en ligne)

Il s'agit de...

Dans la majorité des cas, il est possible de porter plainte directement en ligne, sans avoir besoin de se déplacer en commissariat ou en gendarmerie. La plainte en ligne est proposée pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols ou les dégradations, dont l'auteur est inconnu.

Qui est concerné ?

Tout particulier, entreprise, administration, association.

Comment faire ma démarche?

Il faut se rendre sur le site : Service Public <https://www.service-public.fr> > particuliers > vosdroits Pré-plainte en ligne (Démarche en ligne) / Service-Public.fr

En fonction des éléments déclarés, vous pouvez être contacté par un policier ou un gendarme pour venir compléter votre déclaration en commissariat ou en gendarmerie.

À savoir

- En cas d'atteinte contre mes biens, je veille à préserver les traces et les indices afin qu'ils restent exploitables par les enquêteurs en évitant toute manipulation.
- Si je suis de nationalité étrangère, je peux aussi utiliser le site.
- En fonction des éléments déclarés, je peux être contacté par un policier ou un gendarme pour venir compléter ma déclaration en commissariat ou en gendarmerie.

Opération broyage de végétaux

Venez avec vos branchages, repartez avec votre paillage !

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet organise une opération gratuite de broyage de végétaux (broyage de branches en copeaux) du 19 octobre au 23 novembre 2024 dans les communes du territoire, avec la participation du professionnel Fabien Séguier.

Pourquoi broyer ses végétaux ?

- Économiser des trajets à la déchèterie.
- Valoriser vos déchets verts.
- Utiliser le broyat pour pailler les plantations et économiser l'eau.
- Disposer d'un apport de matière sèche pour votre composteur.



Les végétaux acceptés

- Les branches d'arbres et d'arbustes correctement coupées (sans angle) avec ou sans feuilles résultant des tailles de haies et d'élagage n'excédant pas un diamètre de 15 cm.

Les végétaux refusés

Certains végétaux ne peuvent pas être broyés car ils risqueraient d'endommager le broyeur.

- Les branches attachées entre elles.
- Cordes, piquets, fils de fer ou tout autre élément.
- Cailloux, débris plastiques, mottes de terre, tas de feuilles, tontes et tas en fermentation avancés.

Les sites de broyage sont accessibles à l'ensemble des habitants de la collectivité (une carte d'identité et un justificatif de domicile pourront être demandés).

Calendrier 2024

Date	Horaires	Commune	Lieu
Samedi 19 octobre	9h-12h / 15h-18h	Mazamet	Lotissement de la Clauze
Lundi 21 octobre	13h-18h	Lagarrigue	Salle des fêtes
Mardi 22 octobre	13h-18h	Labruguière	Parking face à la résidence de la gare
Mercredi 23 octobre	13h-18h	Saint-Amans-Soult	Rue de la Mansonne (derrière l'ancienne station essence)
Jeudi 24 octobre	13h-18h	Boissezon	Parking du gymnase
Vendredi 25 octobre	13h-18h	Navès	Stade
Samedi 26 octobre	9h-12h / 15h-18h	Castres	Tournemire (parking de l'église)
Mardi 29 octobre	13h-18h	Valdurenque	Parking au croisement du chemin du Causse et de la rue des Sports
Jeudi 31 octobre	13h-18h	Noailhac	Salle Omnisport
Samedi 2 novembre	9h-12h / 15h-18h	Aussillon	Stade
Mercredi 6 novembre	13h-18h	Aiguefonde	Cimetière Saint-Pierre
Vendredi 8 novembre	13h-18h	Castres	Saint Nazaire (parking de l'église)
Samedi 9 novembre	9h-12h / 15h-18h	Labruguière	Parking face à la résidence de la gare
Mercredi 13 novembre	13h-18h	Caucalières	Stade
Vendredi 15 novembre	13h-18h	Aussillon	Parking du château
Samedi 16 novembre	9h-12h / 15h-18h	Castres	Puech Auriol (parking de l'église)
Mercredi 20 novembre	13h-18h	Castres	Campans (parking de l'église)
Vendredi 22 novembre	13h-18h	Mazamet	Labrespy - Rue Ventose
Samedi 23 novembre	9h-12h / 15h-18h	Pont-de-Larn	Parking de la Mairie

Le broyat peut être emporté ou laissé sur place (il sera alors récupéré par la commune pour ses espaces verts).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 JUIN 2024 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 19 juin 2024, s'est réuni le 27 juin 2024, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL.

Compte rendu de décisions

Communication des décisions au Conseil Municipal, conformément à l'art. L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2024-008 du 22 avril 2024 : Location appartement

Décide de louer un appartement de type T2, situé 1 impasse de l'Eglise à St Pierre de Fronze, à M. Jean-Paul FABRE, à compter du 1er mai 2024 et de signer le contrat de bail de six ans et de fixer le prix du loyer à 220 € par mois (dont 20€ de provision pour charges mensuelles).

Décision n° 2024-009 du 23 avril 2024 : Convention FOL 81

Décide d'accepter l'avenant 1 à la convention « l'école rencontre les arts de la scène » relatif à la modification de l'article 2 de la convention initiale du 12 avril 2023, selon détail ci-dessous :

- Article 2 :

La Ligue de l'enseignement - FOL 81 s'engage à présenter deux spectacles durant l'année scolaire en maternelle et élémentaire soit un spectacle entre septembre et fin janvier et un spectacle de février à fin juin.

Le montant de la participation de la commune est calculé au prorata du nombre d'élèves effectivement présents aux représentations sur l'une des bases proposées suivantes.

Le tarif s'entend par enfant et par spectacle.

Les nouveaux tarifs seront applicables dès le 1er septembre 2024.

	Participation année scolaire 2024-2025	Participation année scolaire 2025-2026
Tarif de base (prise en charge du transport par la FOL)	7.30 €	7.60 €
Si la F.O.L utilise une salle de la commune à titre gracieux	6.40 €	6.60 €
Si l'école se déplace à pied vers une salle communale	4.90 €	5.10 €
Si la mairie prend en charge le transport	4.40 €	4.60 €

Décision n° 2024-010 du 28 mai 2024 : Demande de subvention

Considérant le projet de déconstruction sélective, désamiantage et démolition de biens bâtis dans le cadre de l'aménagement de la traversée de Saint-Alby,

Considérant l'ampleur des dépenses, il est nécessaire de demander les subventions au plus tôt.

Décide de solliciter des subventions auprès des services de l'Etat, La Région, et de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet et de valider le plan de financement prévisionnel comme suit :

Montant de l'opération : 400 690 € HT

SUBVENTIONS SOLLICITÉES		
Organismes	Montant HT	Taux
ETAT (Fond Vert axe 3)	160 276.00 €	40.00 %
LA RÉGION (reconquête des friches et Bourg Centre)	81 747.00 €	20.40 %
CACM (études, travaux de dépollution, de démolition, pré-verdissement)	61 576. 00 €	15.37 %
Auto financement communal	97 091.00 €	24.23 %
TOTAL	400 690,00 €	100 %

Décision n° 2024-012 du 24 juin 2024 : Fonctionnement d'un gîte à Aiguefonde

Décide d'approuver les conventions de mandat de gestion avec la SCIC SA SudFrance - Gîte de France du Tarn et la Commune d'Aiguefonde pour l'année 2024 et 2025 qui prendront fin successivement le 06/01/2025 et le 06/01/2026 sans reconduction tacite. Son renouvellement fera l'objet d'une nouvelle convention et de signer lesdites conventions et tous les documents s'y rapportant.

AFFAIRES SOUMISES À DÉLIBÉRATION

Marché de travaux : déconstruction sélective, désamiantage et démolition de biens - Attribution lot unique

Vu la délibération n° 2020-050 du 6 juillet 2020 portant autorisation à M. le Maire de lancer une étude relative à la traversée de Saint-Alby, Considérant la nécessité de procéder à la réalisation de travaux de déconstruction, désamiantage et démolition de biens en vu du réaménagement de la traversée de Saint-Alby,

Vu l'analyse des offres, M. le Maire propose aux membres du conseil municipal, d'approuver l'attribution du lot unique réparti comme suit :

- * Entreprise VIDAL Démolition, ZA du Galinrey - 81200 AIGUEFONDE
- * Co-traitant : Entreprise VIALARET, 8 chemin d'Aupillac – 81200 AIGUEFONDE

L'offre retenue s'élève à un montant total HT de 210 262.00 €.

Approuvé à l'unanimité

Aménagement de la traversée de Saint-Alby – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du SIVAT à la Commune d'Aiguefonde
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de réaménagement de la traversée de Saint-Alby, l'ensemble des réseaux humides sera remplacé.

La commune d'Aiguefonde ayant transféré la compétence des réseaux eau potable et assainissement (eaux usées) au Syndicat Mixte des vallées de l'Arnette et du Thoré (SIVAT) en 2020, il est nécessaire, par soucis de cohérence et d'organisation de l'opération, que la commune d'Aiguefonde assure la maîtrise d'ouvrage pour les deux collectivités.

Dans un souci de cohérence, mais également pour coordonner les interventions et optimiser les investissements publics, il est proposé d'approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du SIVAT vers la commune d'Aiguefonde sur l'opération précitée. Cette convention a pour objet d'arrêter les conditions administratives, techniques et financières de ce transfert.

La commune assurera, sans contrepartie financière, le pilotage de l'opération.

Le montant global de l'opération est estimé à 2 300 000 € HT dont 380 960 € HT relevant de la compétence du SIVAT.

Approuvé à l'unanimité

Adhésion au groupement de commande porté par les syndicats départementaux d'énergies pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique

Le conseil Municipal, vu les codes de l'Energie, de la commande publique, des collectivités territoriales, Considérant que le Syndicat Départemental d'Energie de l'Ariège (SDE09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE 19), le Syndicat Départemental d'Energie du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE43), du Lot (FDEL), du Gard (SMEG), de la Lozère (SDEE), des Hautes-Pyrénées (SDE65), du Pays Catalan (SYDEEL 66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) :

- ont constitué un groupement de commandes pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique dont le SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn) est le coordonnateur ;
- qu'en leur qualité de Membres Pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs territoires respectifs.

Considérant que les Membres pilotes précités souhaitent renforcer les compétences mises à dispositions des acteurs de leurs territoires en les regroupant au sein d'un groupement de commandes qui se matérialise par une nouvelle convention constitutive entre ses membres.

Considérant que cette nouvelle convention constitutive entraînera la résiliation de l'actuelle convention constitutive dans un délai de six mois à compter du terme des marchés ou accords-cadres passés dans le cadre de la convention actuelle.

Considérant que la commune d'Aiguefonde, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes, Etant précisé que la commune sera systématiquement amenée à confirmer son engagement à l'occasion du lancement de chaque marché ou accord-cadre passé dans le cadre du groupement pour ses différents besoins.

Au vu de ces éléments, M. le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes précité et d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité

Convention de groupement pour la lutte contre les déchets abandonnés

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet veille au nettoyage des abords des points de regroupements et des points d'apports volontaires et ses communes membres ont à leur charge la gestion de la salubrité publique.

Citeo, éco-organisme agréé de la filière des emballages ménagers et papiers, propose un accompagnement afin d'optimiser les opérations de nettoyage grâce à un soutien financier aux coûts de ces opérations :

Commune dont la population est égale ou supérieure à 5 000 hab. permanents 3,2 €/hab./an

Commune dont la population est inférieure à 5 000 habitants permanents 0,9 €/hab./an

En concertation avec les communes adhérentes à la Communauté d'agglomération, une convention de groupement a été élaborée permettant ensuite d'établir un dossier de lutte contre les déchets abandonnés à l'échelle la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. Cette convention désignera le Président de la Communauté d'agglomération comme l'interlocuteur de Citeo afin de mettre en œuvre la convention de lutte des déchets abandonnés, permettant ainsi de simplifier la démarche de la commune.

La commune indiquera les opérations de nettoyage des déchets abandonnés, ainsi que les actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement avant le 1er février de chaque année au service Gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

Citeo reversera les subventions à Communauté d'Agglomération qui les transmettra ensuite à la Commune. La Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet gardera 10% de cette somme.

Approuvé à l'unanimité

Renouvellement aménagement forestier de la forêt communale d'Aiguefonde (80.0593 ha) - Convention avec l'ONF

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement forestier de la forêt de la communale d'une surface de 80.0593 ha, établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions des articles L.212, D212-1 et D212-2 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

M. le Maire, propose à l'assemblée d'émettre un avis favorable au projet d'aménagement qui fixe les nouvelles règles de gestion applicables à la forêt, pour une période de 20 ans allant de 2023 à 2043.

Approuvé à l'unanimité

Accroissement temporaire d'activité : création d'emplois non permanents La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet Pour faire face à un accroissement temporaire d'activité aux services technique et aux écoles, il convient de recruter des agents contractuels, dont détail ci-dessous

Accroissement temporaire d'activité			
Nombre	Grade emploi	Durée hebdomadaire	Période
1	Adjoint administratif	5/35 ^{ème}	A compter du 19 juillet 2024
1	Gardien Brigadier	17,5/35 ^{ème}	A compter du 1 ^{er} août 2024

Approuvé à l'unanimité

Achat parcelle A n°2634/ consorts VIDAL- agrandissement cimetière

Pour mémoire, par délibération n° 2013-016 du 11 avril 2013, le conseil municipal avait autorisé Monsieur le Maire à acquérir un terrain cadastré section A n° 2634, d'une contenance de 8770 m² au prix de vente de 23 383 €, pour permettre l'extension du cimetière de Saint-Pierre de Fronze. Au vu de l'inflation et des années passés, il convient de revaloriser le prix d'achat de cette parcelle. Oui l'exposé de M. le Maire il est proposé au conseil municipal d'acquérir ledit terrain pour un montant de 34 000 €.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

1° - Matériel municipal (Vivien LACROUX)

- Comment se fait-il que du matériel municipal soit prêté à des entreprises extérieures à la commune ?

• **M. GAREL** : explique qu'effectivement l'entreprise a sollicité M. LEROUX pour un prêt de la machine « point à temps » car il avait une intervention dans une rue étroite et que son matériel n'était pas adapté. M. LEROUX après accord de la Commune de Payrin-Augmontel a accepté ce prêt. La matière première était, bien sûr, à la charge de l'entreprise. Je souligne que la machine a été rendue révisée. Je tiens à préciser que lors de la fête de la commune, l'entreprise nous a prêté du matériel.

Ces échanges de « bons procédés » existent avec d'autres entreprises locales, qui nous prêtent parfois du matériel. Nous en avons eu un exemple récent sur le chantier du centre de loisirs.

2° - Nettoyage zone artisanale du GALINREY (Guillaume GARCIA)

- Est-il possible de procéder au nettoyage des fossés de la zone du GALINREY ?
- **M. GAREL** : précise que le nettoyage est prévu prochainement.

D'autre part, il répond également à une question de M. COUZINIE sur l'enlèvement des plots à la zone artisanale du Galinrey et lui explique que c'est en prévision de l'installation de nouvelles entreprises et que cela reste de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

3° - Terrain de football (Yves COUZINIE)

- Du fait de l'impossibilité d'utiliser le terrain de football jusqu'au 30 septembre 2024, quelles solutions allez-vous proposer au club de football pour gérer au mieux les équipes pendant la période d'indisponibilité ?
- **M. GAREL** : indique que nous n'avons pas pris cette décision tout seul, plusieurs réunions ont eu lieu au préalable avec le club de foot et les élus. Il précise également que tout sera prêt et qu'il n'y a aucun problème pour la rentrée, tout est organisé en lien direct avec le club.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Une majorité qui construit !

Notre objectif dans la gestion quotidienne de la commune est de créer, de renforcer des services pour nos concitoyens. C'est le cas de notre volonté de prioriser le scolaire et nos jeunes. C'est aussi le cas au quotidien avec les nouveaux moyens qui sont donnés à nos services techniques pour entretenir notre territoire. Agir au quotidien c'est construire, bâtir. Après les écoles, la crèche, le local médical, la place d'Aiguefonde et le gîte du presbytère, c'est au tour du centre de loisir, des équipements sportifs, de la traversée de Saint-Alby et des travaux routiers. Nous agissons, nous construisons ! Nous le faisons, dans un esprit que nous voulons, nous, constructif ! Toujours à votre écoute, aux côtés des entreprises, associations, citoyens, mobilisés, non pour pointer ou exacerber des difficultés, mais pour répondre et trouver des solutions aux problèmes ! «Aiguefonde Ensemble»

La Majorité « Aiguefonde Ensemble »

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Les vacances sont déjà loin. La vie sur la commune, elle, est toujours bien présente, avec ses hauts mais aussi malheureusement avec ses bas. Nous continuons notre engagement pour ne pas laisser tomber les administrés d'Aiguefonde qui ont besoin des élus comme nous pour se faire entendre. Comme déjà évoqué à plusieurs reprises dans le journal municipal, nous sommes là pour vous et avec vous. À très bientôt.

Pour nous contacter :

Vivien Lacroux

6, impasse des champs, Lacalm 81200 Aiguefonde

Mail : contact@vivons-aiguefonde.com

Suivez l'actualité communale sur notre page Facebook « Vivons Aiguefonde ».

Prochains Rendez-vous !



DIMANCHE 10 NOVEMBRE - 9H-17H

CYCLO-CROSS RÉGIONAL - Pré de la Garrigue

Organisé par l'UVM Mazamet

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

11H COMMÉMORATION ARMISTICE 1918 - Place d'Aiguefonde

Cérémonie pour la mémoire et la paix

VIDE GRENIER - Salle polyvalente Fontalba

Organisé par la M.J.C. d'Aiguefonde

Réservations : 06 75 73 19 13



DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

VIDE GRENIER - Salle polyvalente de Fontalba

organisé par le comité des fêtes d'Aiguefonde

Réservations : 06 32 77 58 93

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

CAFÉ CHANSONS avec la chorale "Cantarem"

à Calmon 15h30



Retour sur les Petits Bonheurs d'Automne 2024



Atelier autour de la nature animé par Eva Galtier



Conférence La Montagne Tarnaise au temps des châteaux



Jeux en bois



Moment convivial autour d'un repas

